

## Comité Syndical du 21 mars 2019

### Extrait du registre des délibérations

- 19-01-CS Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 12 décembre 2018
- 19-02-CS Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et de la composition de ses instances
- 19-03-CS Adhésion à l'Etablissement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais
- 19-04-CS Adhésion à l'Etablissement de Mauges Communauté
- 19-05-CS Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018 du budget principal
- 19-06-CS Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018 du budget annexe « exploitation des ouvrages »
- 19-07-CS Affectation des résultats – Année 2018 – Budget principal
- 19-08-CS Affectation des résultats – Année 2018 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »
- 19-09-CS Budget supplémentaire du budget principal 2019
- 19-10-CS Budget supplémentaire du budget annexe « exploitation des ouvrages » 2019
- 19-11-CS Constitution d'une provision semi-budgétaire au budget annexe
- 19-12-CS Occupation du domaine de l'Etablissement sur le site de Naussac – Convention avec Météo France pour l'implantation de la station météo de Mont Milan
- 19-13-CS Convention de partenariat technique pour l'étude de dangers aménagement hydraulique entre l'Etablissement et l'IRSTEA
- 19-14-CS Demandes de subventions 2019 dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire 2014-2020
- 19-15-CS Contribution de l'Etablissement dans le cadre de la préparation des programmes européens pour la période 2021-2027
- 19-16-CS Avis de l'Etablissement sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation – Questions importantes du SDAGE et du PGRI 2022-2027 du district Loire-Bretagne
- 19-17-CS Attribution d'une subvention à l'association SOS Loire Vivante / ENR France
- 19-18-CS Attribution d'une subvention à la Maison de Loire d'Indre-et-Loire
- 19-19-CS Attribution d'une subvention à la commune de La Ménitré (49)
- 19-20-CS Attribution d'une subvention à l'association Langogne Triathlon (48)
- 19-21-CS Attribution d'une subvention au Club athlétique Langogne (48)

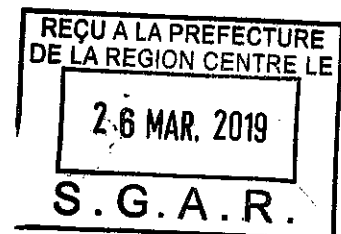
- 19-22-CS Attribution d'une subvention à l'association Matel Sport Roanne canoë-Kayak (42)
- 19-23-CS Lancement d'un appel à projets pour la valorisation de la Ferme des Pascals sur le site de Naussac
- 19-24-CS Transformation d'un poste de technicien au tableau des effectifs
- 19-25-CS Recrutement d'un apprenti au sein du service des barrages de Villerest et de Naussac
- 19-26-CS Transformation d'un poste de rédacteur principal de seconde classe au tableau des effectifs
- 19-27-CS Accroissement temporaire d'activités au sein du service aménagement et gestion des eaux
- 19-28-CS Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement
- 19-29-CS Frais de déplacement dans le cadre des manifestations organisées par l'Etablissement en 2019
- 19-30-CS Renouvellement de l'adhésion de l'Etablissement à divers organismes

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **26 MARS 2019**.....
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le **26 MARS 2019**
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

Le Président  
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET



N° 0171